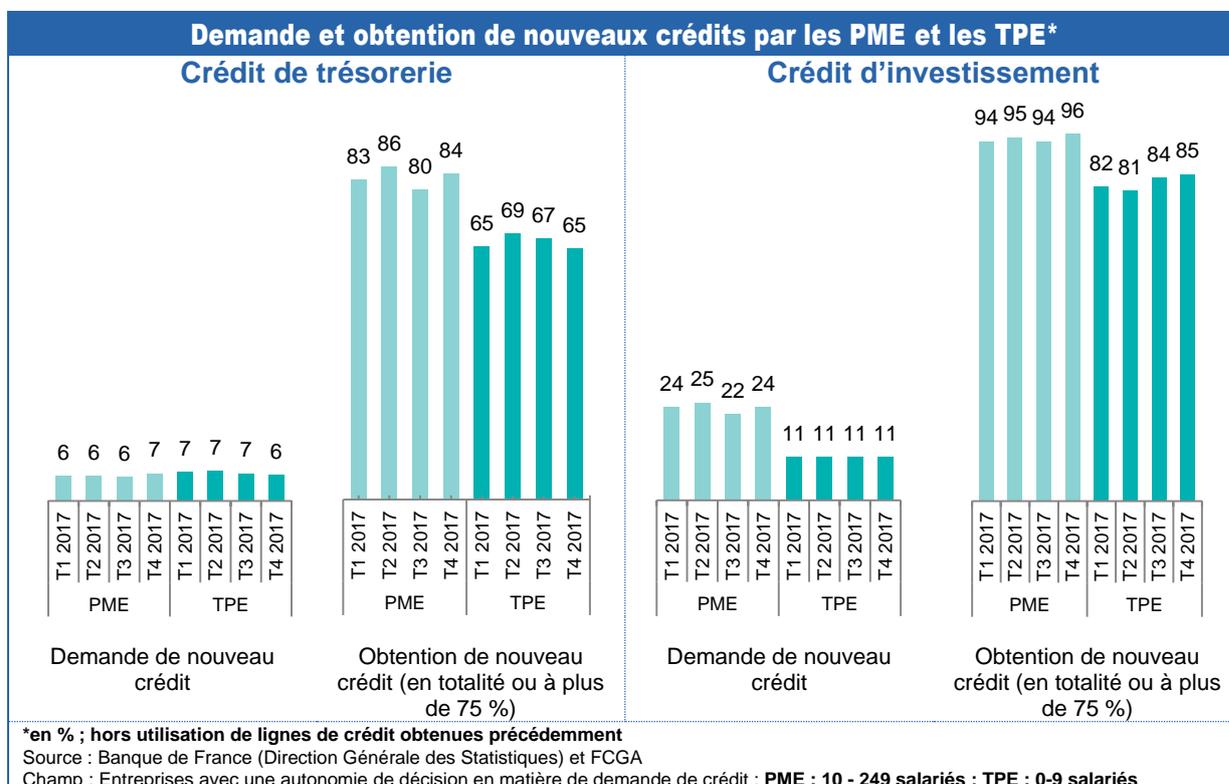


Le 18 janvier 2018

La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; environ 4 000 PME et 500 ETI ont répondu, ainsi que 2 000 TPE grâce à un partenariat avec la **Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA)**.

L'accès au financement bancaire s'améliore, sauf pour les crédits de trésorerie des TPE

- **La demande de nouveaux crédits** est stable. Pour les PME comme pour les TPE, en cas d'absence de demande de crédit, la cause principale est l'absence de besoin, quel que soit le type de crédit.
- **L'accès des PME** aux crédits de trésorerie reste élevé en moyenne et progresse même par rapport au troisième trimestre : 84 % des PME obtiennent totalement ou en grande partie les crédits demandés (contre 80 % au troisième trimestre). L'accès aux **crédits d'investissement** reste encore plus aisé : 96 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les crédits souhaités. S'agissant plus particulièrement des **crédits d'équipement**, l'obtention se maintient à haut niveau (91 %).
- **L'accès des TPE aux crédits de trésorerie** baisse légèrement (65 % après 67 %), sans s'écarter de la moyenne des derniers trimestres. L'obtention de **crédits d'investissement** reste plus large : 85 % des TPE ont obtenu en totalité ou en grande partie les financements souhaités.



1 – Petites et moyennes entreprises (PME : 10 - 249 salariés)

Source : Banque de France

- Pour leurs besoins d'exploitation, **les PME** peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des **lignes de crédit** leur donnant droit à tirage au cours de l'année, et/ou pour obtenir des crédits de trésorerie spécifiques en cours d'année.
 - La part des PME déclarant demander des lignes de crédit évolue à peine (39 % après 37 %). Ces demandes sont largement satisfaites.
 - 61 % des PME ont mobilisé des lignes de crédit ce trimestre, comme le trimestre précédent.
- S'agissant des **nouvelles demandes de crédits** – hors tirage sur des lignes de crédit préalablement accordées – :
 - La demande de **crédits de trésorerie** est quasiment stable : 7 % des PME ont demandé un crédit, après 6 % au troisième trimestre.

L'accès au crédit de trésorerie reste élevé en moyenne et progresse même un peu : 84 % des PME obtiennent en totalité ou en grande partie les financements souhaités, contre 80 % le trimestre précédent.
 - La demande de **nouveaux crédits d'investissement** se situe à 24 % des PME, contre 22 % au troisième trimestre.

L'obtention de crédit d'investissement est à nouveau très élevée. 96 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les financements souhaités, après 94 % au T3.
- Seules 3 % des PME signalent une hausse du coût global du financement obtenu.

2 – Très petites entreprises (TPE : 0 - 9 salariés)

Sources : FCGA et Banque de France

- **La demande de crédits des TPE** est quasiment stable, que ce soit pour les crédits de trésorerie (6 % après 7 %) ou d'investissement (11 %).
- **L'accès au crédit de trésorerie** baisse légèrement : 65 % des TPE ont obtenu en totalité ou en grande partie les crédits demandés, après 67 % au troisième trimestre.
- **L'obtention de crédits d'investissement** reste plus large : 85 % des TPE obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les crédits souhaités, après 84 %.

3 – Entreprises de taille intermédiaire (ETI : 250 - 4 999 salariés)

Source : Banque de France

- 48 % des ETI déclarent avoir demandé des lignes de crédit. 74 % des ETI ayant obtenu des lignes de crédit utilisent leur possibilité de tirage, après 71 % au troisième trimestre.
- La **demande de nouveaux crédits de trésorerie** est stable : 10 % des ETI ont sollicité un financement. L'obtention (en totalité ou à plus de 75 %) reste élevée à 89 %, après 92 % au trimestre précédent.
- La **demande de crédits d'investissement** faiblit légèrement : 27 % des ETI ont sollicité un financement, après 29 % au T3. 98 % des ETI obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés. Sur les seuls crédits d'équipement, l'obtention est un peu moins forte (87 %).
- Les ETI ont accès au marché des titres privés, ce qui doit être pris en considération dans l'interprétation des résultats les concernant.

Prochaine publication le 17 avril 2018